



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGENE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement #571 modifiant le règlement de zonage # 364

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance tenue le 1^{er} mai 2023, le conseil a adopté un projet de règlement # 571 visant à modifier le règlement de zonage # 364 et intitulé projet de règlement amendant le règlement de zonage afin de modifier les normes relatives à l'implantation de fosses de transfert et mieux encadrer les matériaux de revêtement permis pour les bâtiments agricoles
- 2- Une assemblée publique de consultation aura lieu, le 5 juin 2023 à 19h15 à la Salle municipale, 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.
- 3- Le projet de règlement peut être consulté à la Mairie aux heures d'ouvertures.
- 4- Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le 23 mai 2023

Marie-Eve Cholette
Directrice Générale / Greffière- Trésorière